Protection de la mer Méditerranée contre la pollution résultant de l'exploration et de l'exploitation du plateau continental, du fond de la mer et de son sous-sol. Adhésion au protocole "offshore" de la Convention de Barcelone

2011/0304(NLE) - 15/10/2012 - Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant à l’unanimité le rapport d’Anna ROSBACH (ECR, DK), la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire recommande que le Parlement européen donne son approbation à la conclusion, au nom de l’Union européenne, du protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution résultant de l'exploration et de l'exploitation du plateau continental, du fond de la mer et de son sous-sol («protocole offshore»).

Les députés estiment en effet que la ratification du protocole constituerait une étape majeure en matière de coopération internationale en faveur d'une plus grande sécurité des installations en mer et du renforcement des capacités de réaction en Méditerranée.